EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PUICHERIC
N° 2026/46

Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le
ID : 011-211103015-20260910-DEL202646-DE

L'an deux mille vingt-six, le dix septembre, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune, comprenant 15 conseillers municipaux en exercice, dûment convoqués le 5 septembre 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Christine PÉANY, Maire.

PRÉSENTS : Christine PÉANY, Romain TORRECILLA, Raymonde PASTRE-JEANNET, Arlette LAGRANGE, Yves FABRE, Pierre CHEVALIER, Pascale PÉANY, Lorie PEYROT, Monica MOREIRA, Lionel CONTE.
PROCURATIONS : Gérard PEYROT à Lorie PEYROT, Laurence MORATO-CARBOU à Romain TORRECILLA, Sébastien CAZEAUX à Yves FABRE, Evelyne GABORIT à Christine PÉANY.
ABSENTS : Thierry SIRE.
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Raymonde PASTRE-JEANNET.

OBJET : Acquisition d'un véhicule camion-benne.

Madame le Maire rappelle l'importance de renouvellement du parc automobile des services techniques et notamment des véhicules les plus utilisés et présentant des signes de vétusté. C'est le cas du camion benne, utilisé quotidiennement (transport de matériel, d'encombrants, de déchets verts, etc.).

Considérant l'importance de doter les services techniques d'un véhicule utilitaire et fiable, Madame le Maire propose au conseil municipal l'acquisition d'un nouveau camion benne.

Il est étudié la proposition de la Sté LANGUEDOC AUTOMOBILE SAS pour un véhicule de marque RENAULT modèle MASTER III montant de 30 000,00 € TTC.

Elle précise que cette offre mentionne la reprise du véhicule Peugeot Partner enregistré à l'actif sous le n°2015/03 à hauteur de 300 €, soit un coût global de 29 700,00 €.

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,

À l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **Décide** d'acquérir un véhicule de type camion-benne de marque RENAULT, modèle MASTER III, au prix d'achat de 30 000,00 € TTC auprès de la LANGUEDOC AUTOMOBILE SAS basée à NARBONNE (11).
- **Valide** la reprise du véhicule Peugeot Partner enregistré à l'actif sous le n°2015/03 à hauteur de 300 € et les opérations de sa sortie de l'actif de la commune.
- **Dit** que cette dépense sera imputée à l'article 2182 du budget prévisionnel.

Ont signé au registre les membres présents.

La secrétaire de séance,
Raymonde JEANNET.

Certifié exécutoire à Puichéric, le 14 septembre 2026.
après publication et transmission en Préfecture.

Le Maire,

MAIRIE DE PUICHERIC (Aude)

Christine PÉANY.

Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le
ID : 011-211103015-20260910-DEL202646-DE

Le Maire :

- *certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,*
- *informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MONTPELLIER dans un délai de 2 mois à compter de sa notification,* ***sa réception par le représentant de l'Etat*** *et sa publication.*
- *Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.*